

Quand on songe aux difficultés que les perpétuels taux élevés d'intérêt causent aux petits et grands emprunteurs—les petits emprunteurs, qui se lanceraient volontiers dans le domaine des hypothèques pour la construction des maisons, et les grands emprunteurs, qui s'intéresseraient à l'expansion et à la spécialisation industrielles—nous nous demandons pourquoi le gouvernement n'essaie pas d'exercer un certain contrôle dans le cadre de nombreux programmes mis sur pied ou influencés par les activités financières du gouvernement. Ce qui est drôle, c'est que dans la plupart des programmes de prêts qu'a institués le gouvernement au cours des trois ou quatre dernières années, les taux d'intérêt ont monté en flèche. Les décisions du gouvernement dans le domaine des taux d'intérêt n'ont préconisé que leur augmentation. Quelle absurdité économique, surtout quand il y a tant de chômeurs!

On a maintes fois soutenu ici-même que des programmes comme ceux des travaux d'hiver d'antan, ou les programmes pour la jeunesse qu'on a récemment mis au point et appliqués cet été, devraient servir d'exemples pour les nouveaux stimulants économiques à mettre en œuvre aux périodes de pointe du chômage hivernal. On est porté à croire que le gouvernement, surtout pour des raisons de fierté, se refuse à relancer les programmes de travaux d'hiver. Il ne les avait pas conçus et le premier ministre n'aime pas voir l'idée d'un autre devancer la sienne, ni construire à partir d'une œuvre tierce. Cette manifestation d'orgueil, monsieur l'Orateur, a entraîné une perte de fierté personnelle et d'occasions pour un trop grand nombre de Canadiens pour leur laisser croire qu'il y va de leur intérêt.

Que fait le gouvernement en face des difficultés qu'affronteront dans l'immédiat beaucoup de Canadiens qui émargeront constamment aux rôles du bien-être social? L'an dernier, et encore au printemps, alors que les budgets provinciaux accusaient une inflation par suite de l'accroissement des dépenses au chapitre du bien-être, on n'a point tenu compte des problèmes spéciaux qui pourraient surgir dans les grands centres urbains, comme Vancouver et Toronto, ou dans les provinces moins nanties à qui il est difficile de contribuer pour moitié aux programmes d'assistance à frais partagés. On n'a pas tenu compte des besoins municipaux et on ne semble pas soupçonner que la situation se répètera encore cette année. Il incombe bien sûr au gouvernement, avant la pleine mise en œuvre de ces programmes, de pourvoir de façon adéquate aux besoins immédiats en matière de bien-être. A l'instar de ce qu'on a pu constater dans le domaine économique, le gouvernement a simplement pratiqué la politique de l'autruche en espérant que le problème serait résolu d'une façon ou d'une autre ou bien qu'on pourrait s'en désintéresser totalement.

L'examen de la présente loi de l'impôt fait ressortir la faiblesse fondamentale et la carence de stimulants à la croissance économique. C'est peut-être une réforme fiscale, mais si l'on néglige les stimulants à l'économie, on n'aura pas pourvu aux besoins économiques essentiels de la population. Rien ne sert de redistribuer la charge fiscale si les contribuables n'ont pas la possibilité d'en profiter. Le présent amendement se propose de rappeler au gouvernement de la façon la plus énergique qu'il doit agir immédiatement en vue de pallier les effets d'un marasme persistant, du sous-emploi et du chômage que l'on constate dans le pays, non seulement parce que la situation est déjà mauvaise, mais qu'elle tendra certainement à se détériorer à moins d'une initiative appropriée.

[M. MacDonald.]

• (5.20 p.m.)

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir de prendre la parole sur le bill C-259, intitulé: «Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi».

Monsieur l'Orateur, il est précisé qu'il s'agit d'une loi «effectuant certains changements». Lorsqu'on lit le titre du bill, qui contient au delà de 700 pages, on est un peu étonné qu'on y parle de «certains changements».

Parlant au nom de son parti, l'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) a proposé l'amendement suivant:

La Chambre, profondément inquiète des niveaux d'inflation inacceptables, du chômage persistant et du marasme industriel, consciente de la nécessité d'une réforme fiscale véritable, refuse d'adopter en deuxième lecture un projet de loi qui ne prévoit pas, pour stimuler suffisamment l'économie canadienne, les réductions et les incitations fiscales appropriées, ne renferme pas les exemptions qui s'imposent et ne tend pas à améliorer la situation des affaires et du travail au Canada ni maintenant ni dans un avenir prévisible.

Monsieur l'Orateur, si nous pouvions encore espérer d'apporter quelques amendements à ce bill qui est présenté par le ministre des Finances (M. Benson), je crois que tous les députés s'efforceraient de faire des discours à l'emporte-pièce en vue de ramener le gouvernement à la raison. Je suis certain, comme le sont les autres députés créditistes, qu'en prenant la parole cet après-midi, je ne changerai pas un iota à ce bill, et je crois que c'est aussi l'opinion d'à peu près tous les orateurs qui m'ont précédé, comme ce sera celle de tous les députés qui, après moi, prendront la parole sur ce bill, car le gouvernement a démontré, depuis qu'il est au pouvoir, que lorsqu'il présente une mesure à la Chambre, c'est écrit, c'est dit et cela doit se faire. Qu'on discute une journée, une semaine, un mois ou un an, à la fin, le gouvernement, fort de sa majorité, est devenu tellement dictatorial qu'il n'admet même plus les critiques. A la fin, il s'assied bien confortablement, comme le font d'ailleurs les députés ministériels aujourd'hui, attendant que les discours se terminent, afin de mettre la mesure aux voix. C'est le ridicule de la situation avec un gouvernement à majorité absolue. D'ailleurs, j'ai toujours dit qu'un gouvernement à majorité absolue travaillait contre les intérêts du peuple, était en place seulement pour favoriser la finance. Nous en avons une preuve accablante aujourd'hui, et ce à un tel point que j'ai l'impression que les députés se désintéressent de plus en plus des mesures présentées à la Chambre et n'osent même plus en discuter, tellement il semble que leurs discours sont prononcés dans le vide. On parle à des rochers!

Monsieur l'Orateur, je crois que c'est un peu là l'opinion de la population aujourd'hui. Elle se fait dire: A quoi sert de parler et de lutter pour vous aujourd'hui, car avec le gouvernement actuel, plus on s'enfonce, plus on favorise le capitalisme; plus on défavorise le travailleur, plus on défavorise la consommation.

Monsieur l'Orateur, on discute de ce bill depuis longtemps. Je fais partie du comité des finances, du commerce et des questions économiques. Les nombreux mémoires présentés par toutes sortes d'associations ont été discutés à la Chambre. Il me semble que cela aurait dû inciter le gouvernement à apporter des modifications sensibles à ce bill.